

**Le Conseil Municipal se réunira le mercredi 11 mars 2026 à 18h00
dans la salle du conseil de Saint Amour Bellevue**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2026

Budget annexe « Commerces Place des Marcs »

2. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 - **Délibération**
3. Affectation du résultat 2025 - **Délibération**
4. Vote du budget primitif 2026 - **Délibération**

Budget principal de la commune

5. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025- **Délibération**
6. Affectation du résultat 2025 - **Délibération**
7. Vote du budget primitif 2026 – **Délibération**
8. Adhésion au contrat collectif « frais de santé » proposé par le Centre de gestion – **Délibération**
9. Travaux de la place du Plâtre Durand
10. Permanence des élections municipales 15 mars 2026
11. Question diverses

PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du conseil sous la présidence de Madame CASBOLT Josiane, Maire.
Convocation du 07 mars 2026 ((Présent Excusé (P) Pouvoir))

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme PERRET Mireille | <input checked="" type="checkbox"/> M. TRIBOULET Mathieu | <input checked="" type="checkbox"/> M. BOISSON Claude |
| <input type="checkbox"/> M. TERRET Maxime (p1) | <input checked="" type="checkbox"/> Mme CHOMIENNE Laurence | <input checked="" type="checkbox"/> M. BARBET Grégory |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine (p1) | <input checked="" type="checkbox"/> M. DE SONIS Joseph | <input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel | <input checked="" type="checkbox"/> M. DURAND Pascal | |
| <input type="checkbox"/> Mme BERNET Marie José | <input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane | |

Mme WILSON Marie-Claude a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2026

Le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

PLACE DES MARCS

2. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 « Commerces Place des Marcs »

Considérant que le CFU se **substitue** au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Le Maire ne prend pas part au vote

Le Conseil, après en avoir délibéré, (11 pour, dont 10 présents et 1 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

VOTE et ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous

PROCES VERBAL DU 11 MARS 2026

		Investissement	Fonctionnement
Recettes	Montant net émis	54 749,71	13 365,03
Dépenses	Montant net émis	29 480,55	6 542,71
Résultat de l'exercice		+ 25 269,16	+ 6 822,32
Résultat	résultat comptable	- 20 920,49	9 078,71
antérieur	affectation investissement		- 9 078,71
Résultats cumulés		4 348,67	6 822,32

♦ DE 2026-001

3. Affectation du Résultat 2025 - Commerces Place des Marcs

Le Conseil, après en avoir délibéré, (12 pour, dont 11 présents et 1 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme indiqué ci-dessous.

0,00	au compte 1068 (recette d'investissement)
6 822,32	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
4 348,67	au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

♦ DE 2026-002

4. Vote du Budget annexe Primitif 2026 « commerces Place des Marcs »

Madame le Maire présente le projet du Budget annexe « Commerces Place des Marcs »
Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget « Commerces Place des Marcs » de l'exercice 2026 de la Commune de Saint Amour Bellevue,

Le Conseil, après en avoir délibéré, (12 pour, dont 11 présents et 1 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le budget **annexe « commerces Place des Marcs » 2026**

♦ DE 2026-003

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

5. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 Budget principal

Considérant que le CFU se **substitue** au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Le Maire ne prend pas part au vote

Le Conseil, après en avoir délibéré, (11 pour, dont 10 présents et 1 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

VOTE et **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

PROCES VERBAL DU 11 MARS 2026

		Investissement	Fonctionnement
Recettes	Montant net émis	129 180,12	692 747,86
Dépenses	Montant net émis	309 279,54	578 846,35
Résultat de l'exercice		- 180 099,42	+ 113 901,50
Résultat antérieur	résultat comptable	+ 37 793,34	371 604,22
	affectation investissement		
Résultats cumulés		- 142 306,08	485 505,73

♦ DE 2026-004

6. Affectation du Résultat 2025 – Budget principal

Le Conseil, après en avoir délibéré, (12 pour, dont 11 présents et 1 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme indiqué ci-dessous.

+309 006,08	RI au compte 1068 (recette d'investissement)
+ 176 499,65	RF au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
- 142 306,08	DI au compte 001 (déficit d'investissement reporté)

♦ DE 2026-005

7. Vote du Budget annexe Primitif 2026 - Budget principal

Madame le Maire présente le projet du Budget principal

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget principal de l'exercice 2026 de la Commune de Saint Amour Bellevue,

Le Conseil, après en avoir délibéré, (12 pour, dont 11 présents et 1 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le budget principal 2026

♦ DE 2026-006

8. Adhésion au contrat collectif « frais de santé » proposé par le Centre de gestion – Délibération

Dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale, la commune s'est associée au Centre de gestion de Saône-et-Loire afin de bénéficier d'un contrat collectif de complémentaire santé négocié au niveau départemental.

Ce dispositif permet aux agents d'accéder à une couverture santé de qualité avec des garanties collectives et des cotisations maîtrisées.

Il est donc proposé au conseil municipal d'adhérer à cette convention de participation à compter du **1er avril 2026** et de fixer la participation de la commune à **35 euros par mois et par agent**.

Le Conseil, après en avoir délibéré, (12 pour, dont 11 présents et 1 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE ces propositions et décide :

PROCES VERBAL DU 11 MARS 2026

- d'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque Santé et au contrat collectif à adhésion facultative au bénéfice de l'ensemble des agents de Saint-Amour-Bellevue à compter du 1er avril 2026 ;
- de participer financièrement chaque mois à la cotisation des agents à hauteur de **35 € par agent à compter du 1er avril 2026.**

♦ DE 2026-007

9. Travaux de la place du Plâtre Durand

Lors de la réunion de chantier du mardi 10 mars 2026, Madame le Maire a constaté en présence du Maître d'œuvre Thomas Clerc, que les délais étaient respectés. Les enrobés ont été réalisés les 9 et 10 mars, et l'ensemble des trottoirs et bordures est désormais terminé. Il reste à effectuer les marquages au sol, les passages piétons, la mise en place des potelets et autres marquages divers, qui devraient être réalisés dans les huit prochains jours, si les conditions météorologiques le permettent.

L'inauguration n'ayant pu avoir lieu avant la fin du mandat, un point presse est actuellement proposé afin d'informer la population de l'avancement des travaux et de présenter un récapitulatif des différentes aides obtenues sur le dit projet. L'inauguration pourrait se tenir avec la nouvelle équipe d'ici fin avril après invitation de tous les acteurs du projet.

Diffusion point presse

10. Permanence des élections municipales 15 mars 2026

Plages horaires		Président / secrétaire	ASSESEURS	
8	10	CASBOLT Josiane	CANARD Catherine	HAMET Rachel
10	12	TRIBOULET Mathieu	CANARD Catherine	PERRET Mireille
12	14	WILSON Marie-Claude	WILSON Douglas	BOISSON Claude
14	16	BOISSON Claude	CHOMIENNE Laurence	DE SONIS Joseph
16	18	CASBOLT Josiane	CANARD Catherine	BARBET Grégory
Dépouillement		CASBOLT Josiane	CANARD Catherine	DE SONIS Joseph
		BARBET Grégory	BOISSON Claude	CHOMIENNE Laurence
		HAMET Rachel	DURAND Pascal	PERRET Mireille
		TRIBOULET Mathieu	WILSON Marie-Claude	

11. Questions diverses

• Bilan de la soirée Saint-Valentin – 14 février 2026

Le 14 février dernier, la commune a organisé la soirée de la **Saint-Valentin**, qui a rencontré un très grand succès. La manifestation a été très appréciée par les participants, au point que nous avons dû refuser certaines inscriptions faute de places disponibles.

La troupe **L'Égérie de Lyon** a proposé un spectacle de grande qualité et le repas gastronomique préparé par le traiteur **1001 Saveurs** a été unanimement salué par les convives.

• Participation

- 92 repas vendus (85 € par personne)
- 9 confirmations, 13 bénévoles, 11 invités

PROCES VERBAL DU 11 MARS 2026

• Bilan financier

Dépenses

Traiteur	6 526	SACEM	470
Animateur / spectacle	2 300	Décoration (cœurs)	66
Matériel / divers	685	Crémant	120

Total dépenses 10 147 €

Recettes

Repas (92 × 85 €)	7 820
Confirmations (9 × 210 €)	1 890
Participation bénévoles (13 × 50 €)	650
Total recettes	10 360 €

Résultat avant subventions : 193 €

Subventions obtenues :

- MBA : **2 000 €**
 - FADVAL (par l'intermédiaire de l'association des Gloutons) : **500 €**
- **Résultat net : 2693 €**

Cette soirée a donc été une **réussite à la fois festive et financière**, confirmant l'intérêt des habitants pour ce type d'événement convivial au sein de la commune.

• **Les PAV (Points d'apport volontaire) sont désormais opérationnels aux Billards.**

La MBA a fourni et installé les containers, tandis que le SIVOM a assuré le terrassement, la réalisation de la dalle en béton et l'aménagement de l'accès aux containers.

Par ailleurs, la MBA a proposé la création d'un nouveau PAV sur le terrain multisport situé au sud des tennis, afin de soulager les PAV de Sathonat, devenus insuffisants pour la population. Un bac jaune et un bac vert seront donc dorénavant disponibles à cet emplacement.

Une communication sera prochainement diffusée pour informer la population.

➤ **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à :**

le Maire,
Josiane CASBOLT



Le Maire

Josiane CASBOLT

Sécretaire de séance
Marie-Claude WILSON